JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Variétés

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 230-240

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__230_0>

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

VARIÉTÉS.

1re PARTIE. — DOCUMENTS FRANÇAIS.

1. *Culture, production et prix moyens du froment en France.* (D'après l'enquête sur le régime des céréales et les renseignements du Bureau des subsistances.)

Années.	Ensemencement.	Récoltes.	Produit par hectare.	Prix moyen de l'hectolitre.
	Hectares.	Hectolitres.	Hectolitres.	Francs.
1850	5,951,384	87,986,788	14.78	14.33
1851	5,999,376	85,986,232	14.33	14.63
1852	6,090,049	86,065,386	14.13	17.49
1853	6,210,605	63,709,638	10.26	23.59
1854	6,408,238	97,194,271	15.17	29.09
1855	6,419,330	72,936,726	11.36	29.37
1856	6,468,236	85,308,953	13.19	30.22
1857	6,593,530	110,426,462	16.75	23.83
1858	6,639,688	109,989,747	16.56	16.44
1859	6,709,278	87,545,960	13.05	16.69
1860	6,711,298	101,573,625	15.13	20.41
1861	6,754,227	75,116,287	11.20	24.25
1862	6,881,613	99,292,224	14.43	23.24
1863	6,918,768	116,781,794	16.88	19.78
1864	6,889,073	111,274,018	16.15	17.58
1865	6,891,440	95,431,028	13.85	16.41

2. *Récoltes des céréales en France.* (D'après les informations du Bureau des subsistances.)

	Quantités produites en hectolitres.					
	86 départements.			89 départements.		
	1859.	1860.	1861.	1862.	1863.	1864.
Froment	87,545,960	101,573,625	75,116,287	99,292,224	116,781,794	111,274,018
Méteil	7,880,753	8,646,642	6,791,282	9,694,131	10,040,227	9,497,698
Seigle	25,488,150	27,191,237	24,009.113	26,877,269	29,554,776	28,436,283
Orge	16,772,468	19,739,823	20,096,529	21,975,879	21,509,591	22,555,854
Avoine	64,477,552	72,095,152	70,301,208	82,848,269	76,478,361	79,589,551
Maïs	9,687,415	10,258,731	9,162,789	9,379,187	10,064,273	7,760,684
Sarrasin	10,760,736	10,298,121	10,149,107	11,821,989	9,263,733	8,838,221
Légumes secs.	3,696,297	4,000,164	3,801,621	4,437,781	4,183,774	4,081,312

3. *Production des vins et autres boissons.*

VINS.

Années	Hectolitres.	Années	Hectolitres.
1850	45,266,000	1858	53,919,000
1851	39,429,000	1859	29,891,000
1852	28,636,000	1860	39,558,000
1853	22,662,000	1861	29,738,000
1854	10,824,000	1862	37,109,636
1855	15,175,000	1863	51,371,875
1856	21,294,000	1864	50,653,422
1857	35,410,000	1865	68,942,931

Voici quel a été l'emploi des vins dans la consommation intérieure et l'exploitation industrielle, pendant les sept dernières années :

Années.	Quantités atteintes par l'impôt.	Quantités livrées à la distillation de l'eau-de-vie.	Quantités converties en vinaigre.	Consommation en franchise chez les récoltants.
	Hectolitres.	Hectolitres.	Hectolitres.	Hectolitres.
1858	18,569,000	6,799,000	226,000	12,000,000 en moyenne par année.
1859	21,592,000	8,794,000	252,000	
1860	17,053,000	1,325,000	193,000	
1861	18,534,919	4,685,000	211,000	
1862	20,617,347	2,934,470	241,187	4,000,000 en moyenne.
1863	22,339,108	4,139,185	279,655	
1864	22,638,688	5,301,102	316,323	

AUTRES BOISSONS SPIRITUEUSES OU FERMENTÉES ATTEINTES PAR L'IMPÔT.

Années.	Alcools.	Cidres et poirés.	Bières.
	Hectolitres.	Hectolitres.	Hectolitres.
1858	842,591	3,935,722	6,806,672
1859	823,030	5,236,340	6,696,761
1860	851,826	4,643,859	6,572,620
1861	832,937	6,567,627	6,797,937
1862	857,600	5,790,551	6,963,014
1863	870,283	5,719,108	7,050,898
1864	870,240	5,798,709	7,212,136

4. *Production du sel en France.* (D'après les informations du Bureau des sels.)

Années.	Quantités produites en tonneaux métriques. Dans les marais salants du Midi.	Dans les marais salants de l'Ouest.	Dans les salines.	Totaux.
1850	267,000	224,000	70,000	561,000
1851	268,000	219,000	73,000	560,000
1852	270,000	217,000	73,000	560,000
1853	250,000	217,000	77,000	544,000
1854	272,000	217,000	90,000	579,000
1855	282,000	222,000	84,000	588,000
1856	238,000	180,000	89,000	507,000
1857	229,000	190,000	99,000	518,000
1858	255,000	244,000	110,000	609,000
1859	341,000	232,000	115,000	688,000
1860	320,000	172,000	122,000	614,000
1861	295,000	192,000	143,000	630,000
1862	310,000	146,000	175,000	631,000
1863	184,000	312,000	164,000	660,000
1864	311,000	350,000	166,000	827,000
1865	202,000	148,000	179,000	529,000

5. *Monnayage de l'or et de l'argent en France.*

VALEUR DES MONNAIES FABRIQUÉES.

Années.	Or.	Argent.	Années.	Or.	Argent.
	Francs.	Francs.		Francs.	Francs.
1850	85,192,390	86,458,485	1858	488,689,635	8,663,569
1851	269,709,570	59,327,309	1859	702,697,790	8,401,814
1852	27,109,560	71,918,446	1860	428,452,425	8,084,198
1853	312,964,020	20,099,488	1861	98,216,400	2,518,150
1854	526,528,200	2,123,887	1862	214,241,990	2,519,398
1855	447,427,820	25,500,306	1863	210,230,640	329,610
1856	508,281,995	54,422,214	1864	273,843,765	7,296,609
1857	572,561,225	3,809,611	1865	161,886,835	9,222,394

6. *Mouvement de la production du sucre indigène de 1850 à 1865.*

Années.	Quantités de sucre fabriquées.	Quantités de sucre mises en consommation.	Droits perçus.
—	—	—	—
	Kilogr.	Kilogr.	Francs.
1850	67,297,000	59,760,000	30,526,000
1851	75,234,000	62,082,000	32,504,000
1852	86,795,000	64,128,000	31,046,000[1]
1853	74,178,000	73,814,000	34,730,000[1]
1854	53,900,000	66,464,000	30,724,000[1]
1855	67,708,000	56,508,000	27,818,000[1]
1856	94,808,000	88,522,000	45,510,000[1]
1857	111,599,000	79,208,000	41,577,000[1]
1858	158,676,000	119,664,000	63,871,000[1]
1859	131,663,000	102,154,000	57,585,000[1]
1860	108,782,000	106,078,000	37,606,000
1861	140,902,000	109,315,000	32,795,000
1862	161,747,000	132,752,000	50,451,000
1863	142,933,000	144,898,000	60,857,000
1864	101,868,000	97,979,000	22,180,000
1865	209,648,000	131,574,000	49,422,000

7. *Manufacture des tabacs.*

Années.	Vente.	Produit brut.	Dépenses à déduire.
—	—	—	—
	Kilogr.	Francs.	Francs.
1850	18,937,000	122,114,000	26,489,000
1851	19,718,000	126,597,000	31,493,000
1852	20,334,000	131,239,000	33,754,000
1853	21,314,000	139,291,000	27,899,000
1854	22,570,000	145,703,000	45,275,000
1855	23,658,000	153,197,000	53,746,000
1856	25,434,000	164,218,000	38,269,000
1857	27,219,000	174,257,000	47,127,000
1858	27,884,000	178,075,000	59,227,000
1859	28,279,000	179,748,000	65,632,000
1860	29,280,000	195,325,000	58,207,000
1861	28,240,000	216,139,000	48,179,000
1862	28,547,000	221,217,000	54,636,000
1863	29,444,000	227,137,000	56,683,000

8. *Manufacture des poudres.*

Années.	Vente.	Produit brut.	Dépenses à déduire.
—	—	—	—
	Kilogr.	Francs.	Francs.
1850	1,732,000	5,945,000	2,077,000
1851	1,363,000	5,379,000	2,086,000
1852	1,545,000	5,800,000	2,221,000
1853	1,875,000	6,595,000	2,677,000
1854	2,491,000	8,025,000	3,653,000
1855	2,848,000	8,800,000	3,846,000
1856	3,882,000	11,069,000	5,479,000
1857	3,789,000	11,254,000	5,144,000
1858	3,038,000	10,017,000	5,136,000
1859	2,693,000	9,416,000	4,299,000
1860	3,141,000	10,265,000	5,089,000
1861	4,460,000	13,273,000	6,118,000
1862	4,867,000	13,935,000	7,068,000
1863	4,554,000	13,364,000	6,198,000

1. Régime établi par le décret du 27 mars 1852 et modifié par les lois du 23 mai 1860 et du 2 juillet 1862.

9. *Production et prix moyens du charbon de terre, de la fonte et du fer en France.*

Années.	Production en tonneaux métriques. Combustible minéral.	Fonte.	Fer.	Prix moyen par tonneau des houilles sur les lieux de production.	de la fonte au bois.	de la fonte autre.	du fer au bois.	du fer autre.
—	—	—	—	—	—	—	—	—
				Francs.	Francs.	Francs	Francs.	Francs.
1850 . .	4,434,000	406,000	246,000	9.50	127 »	108 »	369 »	253 »
1851 . .	4,485,000	446,000	254,000		136 »	105 »	370 »	266 »
1852 . .	4,904,000	523,000	302,000	9.53	147 »	113 »	423 »	270 »
1853 . .	5,938,000	661,000	451,000	10.05	174 »	126.30	434.60	302.10
1854 . .	6,827,000	771,000	511,000	10.96	182.60	133.80	442 »	322.90
1855 . .	7,453,000	849,000	557,000	12.17	187.40	147 »	465.60	346.60
1856 . .	7,926,000	923,000	569,000	12.87	191.30	140.60	465.50	336.20
1857 . .	7,902,000	992,000	560,000	12.60	178.40	131.50	451 »	322.90
1858 . .	7,353,000	872,000	530,000	12.46	156.90	117.30	432.50	288.30
1859 . .	7,483,000	856,000	520,000	12.69	147.30	112.10	424 »	274.10
1860 . .	8,039,000	880,000	559,000	12.40	152.35	111.20	407.80	264.75
1861 . .	8,400,000	888,000	573,000	12.10	157.40	109.30	391.60	255.40
1862 . .	9,400,000	1,053,000	705,000	11.40	171 »	112.50	420.10	243.40
1863 . .	10,000,000	1,180,000	706,000	11.78	167.90	106.70	417.70	255 »
1864 . .	11,100,000	1,212,000	793,000	11.40	156.80	104.10	424.40	240.50
1865 . .	11,300,000	1,168,000	822,000	11.50	145.50	100.70	404.20	234 »

10. *Situation de la Banque de France, pendant les quinze années de la période 1850-1864.*

Années.	Mouvement général de l'escompte.	Part des succursales dans ce mouvement.	Taux moyen de l'escompte [1].	Encaisse. Maximum et minimum [2].		Portefeuille. Maximum et minimum [2].		Circulation de billets. Maximum et minimum [2].	
—	—	—	—	—		—		—	
	Millions	Millions.	Francs.	Millions.		Millions.		Millions.	
1850.	1,176.4	835.8	4.00	de 438	à 477	de 100	à 139	de 456	à 504
1851.	1,241.4	885.1	4.00	476	623	149	94	504	564
1852.	1,824.5	1,216.4	3.17	621	511	107	274	553	672
1853.	2,842.9	1,891.4	3.23	534	317	231	394	689	629
1854.	2,944.6	2,037.2	4.31	281	498	411	242	643	583
1855.	3,746.1	2,589.5	4.44	441	211	310	480	664	593
1856.	4,419.7	2,907.6	5.54	286	164	383	519	639	583
1857.	5,597.0	3,496.7	6.16	284	136	499	609	612	532
1858.	4,561.1	2,697.7	3.69	251	594	544	349	563	691
1859.	4,947.5	3,281.8	3.46	518	643	536	441	755	669
1860.	5,083.4	3,323.3	3.64	551	432	438	563	710	787
1861.	5,329.1	3,188.8	5.53	412	285	445	615	779	713
1862.	5,431.6	3,152.8	3.77	419	296	460	675	839	760
1863.	5,688.2	3,233.0	4.63	406	196	681	475	864	739
1864.	6,550.7	3,568.0	6.51	367	151	781	561	839	720

11. *Naufrages en France.* — Au moment où s'organisent en France de nombreuses sociétés de sauvetage des naufragés, sous le patronage de la société centrale de Paris, il n'est pas sans intérêt de connaître le nombre des sinistres qui ont lieu chaque année sur nos côtes. Le département de la marine vient de faire établir cette statistique pour les huit années 1856-1863; elle donne un total de 882 naufrages dont 693 navires français et 189 étrangers. La moyenne annuelle est donc de 110, laquelle, comparée au mouvement général de la navigation, donne une proportion de moins d'un demi pour cent.

1. D'après les calculs de M. Alph. Courtois. — L'escompte, qui est au minimum de 3 p. 100, a été porté à son maximum en 1857 (10 p. 100 pour effets à 3 mois).

2. Des moyennes mensuelles.

Sur ces 882 navires naufragés, 38 se sont perdus corps et biens, 252 se sont perdus entièrement avec leur chargement, 327 se sont échoués avec bris, 250 se sont échoués sans pertes, 15 ont eu des abordages.

Sur les 5,861 marins dont se composaient les équipages de ces divers navires, 976 ont été noyés et 4,865 ont été sauvés. La plupart des équipages ont dû leur salut à de prompts secours qui leur ont été donnés, soit par des bâtiments de l'État ou du commerce qui ont remorqué les navires ou recueilli les équipages, soit par des embarcations de pêche et de pilotes, soit enfin par des va-et-vient organisés par les soins des riverains ou de l'administration de la marine.

Le plus grand nombre des sinistres a eu pour cause la violence du vent et de la mer : 354 sur 882; après la tempête, la cause la plus ordinaire des sinistres est la voie d'eau, 95; puis la brume, 70; la violence des courants, 56; les écueils, 37; l'erreur sur les feux, 28; les fautes du capitaine, 28; les fausses manœuvres, 25; la rupture des chaînes, 20. Les autres causes de sinistres : nature ou excès du chargement, déviation du compas, excès ou insuffisance de voilure, insuffisance d'équipage, mauvais lest, incendie, baraterie, ne comptent chacune que de un à cinq naufrages.

Il est juste de dire que, sur 882 naufrages constatés, 114 n'ont pu être assignés à des causes précises.

La proportion des pertes par année ne suit pas la proportion des tempêtes, plus nombreuses dans les dernières années; néanmoins, c'est l'année 1863, signalée par ses ouragans des six derniers mois, qui compte le plus de naufrages (176), et le plus de pertes (257 hommes noyés).

12. *Poste et Télégraphie.*

CIRCULATION DES LETTRES ET IMPRIMÉS.

Années.	Lettres.		Journaux, imprimés, échantillons et papiers d'affaires.	
	Nombre.	Produit.	Nombre.	Produit.
—	—	— Francs.	—	— Francs.
1850	159,500,000	35,623,000[1]	94,622,000	2,839,000[3]
1851	165,000,000	38,589,000	33,968,000	1,019,000
1852	181,000,000	40,633,000	94,864,000	2,846,000[4]
1853	185,542,000	42,900,000	99,537,000	2,987,000
1854	212,385,000	46,544,000[2]	115,774,000	3,476,000
1855	233,517,000	45,835,000	123,647,000	3,709,000
1856	252,015,000	47,883,000	127,321,000	3,683,000[5]
1857	252,454,000	48,042,000	144,295,000	3,968,000
1858	253,234,000	48,874,000	151,298,000	4,161,000
1859	258,900,000	52,018,000	165,300,000	4,671,000
1860	263,500,000	53,479,000	179,138,000	5,177,000
1861	274,000,000	55,600,000	189,000,000	5,600,000
1862	283,000,000	58,000,000	242,953,000	6,078,814
1863	290,000,000	60,776,019	260,000,000	6,500,000
1864	300,544,000	61,611,454	264,982,000	6,624,550
1865	311,095,000	64,317,356	275,499,120	6,887,478

1. Taxe à 25 centimes depuis le 1er juillet.
2. Taxe à 20 et 30 centimes depuis le 1er juillet.
3. Affranchissement par timbre depuis le 1er août.
4. Affranchissement par timbre supprimé depuis le 1er mars.
5. Abaissement du droit sur les imprimés et substitution de la taxe au poids à la taxe à la dimension.

MOUVEMENT DE CORRESPONDANCE DE LA TÉLÉGRAPHIE ÉLECTRIQUE.

Années.	Expédition des dépêches privées. Nombre.	Produit.	Années.	Expédition des dépêches privées. Nombre.	Produit.
—	—	—	—	—	—
		Francs.			Francs.
1851	9,014	77,000	1858	463,973	3,517,000
1852	48,105	543,000	1859	598,701	4,023,000
1853	142,061	1,512,000	1860	711,652	4,144,000
1854	236,018	2,605,000	1861	920,614	4,920,000
1855	254,532	2,487,000	1862	1,518,044	5,302,000
1856	360,299	3,191,000	1863	1,754,867	5,938,000
1857	413,616	3,333,000	1864	1,967,748	6,123,000

Les chiffres de 1864 se décomposaient ainsi:

		Nombre.	Produit.
		—	—
			Francs.
Dépêches	françaises	1,654,436	3,566,000
	internationales	313,312	2,557,000

Au 1er janvier 1865, le réseau comprenait 30,000 kilomètres de lignes et 733 bureaux. Au 31 décembre, on comptait 964 bureaux, auxquels il faut joindre 1,048 gares ouvertes au service privé.

13. *Mouvement des caisses d'épargne* (en millions de francs).

Années.	Nombre de caisses autorisées.	Nombre de succursales[1].	Nombre de livrets existant au 31 décembre.	Versements effectués pendant l'année.	Remboursements en espèces (capital et intérêts).	Solde dû aux déposants[2] au 31 décembre.
—	—	—	—	—	—	—
1850	340	200	565,995	98	40	135
1851	340	159	611,086	97	73	158
1852	341	161	742,889	152	66	245
1853	350	185	844,949	144	106	286
1854	363	156	865,478	112	129	272
1855	365	171	893,750	120	120	272
1856	370	163	936,188	127	122	275
1857	383	179	978,802	120	115	279
1858	401	189	1,042,305	131	100	311
1859	415	194	1,121,465	147	118	336
1860	433	205	1,218,122	162	124	377
1861	459	243	1,300,521	164.5	139.5	401.5
1862	478	318	1,379,180	164.5	148	424
1863	485	392	1,471,347	175.5	154.5	448
1864	492[3]	430	1,554,151[4]	175.5	163	462

1. Les succursales que les caisses d'épargne sont entièrement libres de créer dans les localités où elles le jugent convenable, et dont l'existence est complétement subordonnée à la volonté des caisses centrales, jouent vis-à-vis des déposants le même rôle qu'une caisse principale, en leur offrant les mêmes avantages; elles contribuent ainsi à étendre l'influence de cette institution.

2. Après déduction des sommes employées en achats de rentes sur l'État, conformément aux lois du 30 juin 1851 et du 7 mai 1853.

3. Sur 492 caisses autorisées, 471 seulement ont fonctionné en 1864, et ont fourni des comptes.

4. Pendant l'année 1864, il a été ouvert 239,326 comptes à de nouveaux déposants, représentant un crédit de 43,592,272 fr. 69 c. — En 1850, il n'y avait eu que 155,865 livrets nouveaux, avec un crédit de 26,553,988 fr. 59 c. Divisés suivant la profession des déposants pour ces deux années, on trouve les résultats ci-après:

	1850. Livrets.	Crédits.	Moyenne par livret.	1864. Livrets.	Crédits.	Moyenne par livret.
	—	—	—	—	—	—
		Francs.	Francs.		Francs.	Francs.
Ouvriers	44,666	7,254,358.32	162.41	85,099	15,918,715.09	187.06
Domestiques	26,609	3,961,580.08	148.88	38,698	6,029,325.56	155 80
Employés	7,949	1,526,936.72	192.10	11,305	2,081,056.04	184.08
Militaires et marins	10,892	3,014,857.33	276.80	7,174	1,491,852.15	207.95
Professions diverses	44,224	8,023,861.36	181.20	54,997	13,335,556.32	242.47
Mineurs	21,093	2,616,470.26	124.04	41,735	4,590,026.73	109.98
Sociétés de secours mutuels.	372	155,924.51	419.15	318	145,740.80	458.30

14. *Mouvement général des chemins de fer.* (D'après les informations du bureau de la statistique des chemins de fer.)

Années.	Longueur des chemins de fer en exploitation au 31 décembre.	Nombre de locomotives.	Nombre des voyageurs.	Poids des marchandises.
—	—	—	—	—
	Kilom.			Tonnes.
1850	3,013	973	18,741,000	4,271,000
1851	3,558	1,006	19,936,000	4,627,000
1852	3,872	1,114	22,610,000	5,378,000
1853	4,045	1,222	24,685,320	7,172,652
1854	4,639	1,470	28,077,093	8,864,501
1855	5,526	1,895	32,941,471	10,645,282
1856	6,188	2,310	36,377,054	12,872,034
1857	7,441	2,729	41,616,844	14,966,639
1858	8,669	2,870	45,363,768	17,673,320
1859	9,061	3,014	52,405,021	19,947,799
1860	9,311	3,145	56,528,613	23,137,769
1861	10,004	3,355	61,981,330	27,897,094
1862	11,093	3,655	66,467,523	27,297,366
1863	12,032	3,827	72,249,256	29,950,300
1864	3,067	3,937	77,705,347	31,210,033
1865	13,557[1]	»	»	»

2e PARTIE. — DOCUMENTS ÉTRANGERS.

1. *Recensement de la colonie du cap de Bonne-Espérance.* — Le recensement officiel de cette colonie, opéré en 1865, a mis en lumière les résultats suivants :

	Population masculine.	Population féminine.
	—	—
Divisions de l'Ouest (capitale Cape-town)	123,138	113,162
Divisions de l'Est (capitale Port-Elisabeth)	131,618	128,463
Ensemble	254,756	241,625
		254,756
Soit un total de		496,381

Ces nombres indiquent qu'il y a, pour les deux provinces, une différence en moins dans le chiffre de la population féminine. Cette différence est, pour les divisions de l'Ouest, de 9,976, soit 8.10 p. 100; et, pour les divisions de l'Est, de 3,155 ou

1. On comptait en outre, au 31 décembre 1865, 6,822 kilomètres de chemins de fer en construction ou à construire, 608 kilomètres de chemins de fer éventuellement concédés et 169 kilomètres de chemins de fer industriels (dont 129 exploités et 40 en construction).

Années.	Recettes brutes.	Produit net.	Revenu kilométrique*. brut**.	Revenu kilométrique*. net.
—	—	—	—	—
	Francs.	Francs.	Francs.	Francs.
1850	95,618,000	50,853,000	32,282	17,168
1851	106,144,000	50,568,000	32,175	17,754
1852	134,824,000	79,890,000	36,425	21,627
1853	168,924,000	97,825,000	42,465	24,591
1854	198,847,000	114,855,000	45,732	26,415
1855	258,965,483	147,953,198	51,412	29,373
1856	282,849,385	153,899,032	48,334	26,299
1857	312,334,255	169,799,742	45,477	24,723
1858	337,075,705	182,574,318	41,645	22,557
1859	389,084,812	216,346,083	44,014	24,473
1860	411,080,454	226,698,468	44,844	24,730
1861	464,503,636	259,478,603	48,782	27,250
1862	481,886,506	259,712,596	45,794	24,681
1863	503,066,057	272,180,168	47,616	23,598
1864	525,580,630	»	42,296	»
1865	559,997,018	»	»	»

* Calculé sur la longueur moyenne des chemins en exploitation dans l'année.
** Non compris l'impôt du dixième sur le transport des voyageurs.

2.29 p. 100. Près d'un douzième donc de la population mâle n'est pas marié dans l'Ouest, et la proportion des hommes célibataires dans l'Est n'est que d'environ 1 sur 41.

D'après un relevé supplémentaire concernant les âges dans les deux divisions, les femmes ne sont en plus grand nombre qu'entre l'âge de 15 à 21 ans; elles ont l'infériorité numérique à partir de l'âge de 55 ans.

Le nombre des centenaires est assez élevé (73). Leur rapport à la population générale est de 0.12 pour 1,000. Dans l'Ouest, il est d'un tiers moins élevé. Entre l'âge de 70 et 100 ans, on trouve un rapport pour toute la colonie de 12.30 p. 100, avec une différence en faveur de la province de l'Ouest pour les centenaires.

Les proportions de longévité sont notablement élevées dans les deux divisions et peuvent être attribuées à des conditions climatériques très-favorables et aussi à un assez grand bien-être général.

Enfin, un troisième relevé présente les résultats suivants :

	Sourds.	Muets.	Aveugles.	Aliénés.	Idiots.
Divisions de l'Ouest	80	53	125	178	42
Divisions de l'Est	60	39	106	15	23
Totaux	140	92	231	193	65
Pour 1,000 habitants	0.29	0.18	0.46	0.38	0.13

Si les divisions de l'Ouest paraissent avoir plus d'aliénés, c'est qu'on leur a attribué ceux de l'établissement spécial de Robben-Island, près Cape-town.

2. *Relevé de l'état civil de l'Écosse en 1865.* — Le *Registrar General* de l'Écosse vient de publier, sur l'état civil de cette partie du Royaume-Uni en 1865, un rapport beaucoup plus complet que les précédents. Il comprend les relevés des 1,011 districts d'enregistrement entre lesquels se répartit le pays pour la déclaration des actes de l'état civil.

Les résultats généraux sont les suivants :

113,126 naissances; 23,577 mariages; 70,821 décès.

D'après ces nombres, on a compté, en 1865, 360 naissances pour 10,000 habitants, proportion assez sensiblement supérieure à la moyenne des dernières années qui, jusqu'en 1862, n'était guère que de 347.

Des enfants nés en 1865, 58,250 étaient du sexe masculin, 54,876 étaient du sexe féminin, soit 106 garçons pour 100 filles. 11,267, soit 9.9 p. 100, étaient illégitimes.

C'est un fait remarquable que les districts agricoles, dans cette partie du Royaume-Uni, comptent le plus grand nombre d'enfants nés hors mariage. Tandis que les comtés où se trouvent situées de grandes villes manufacturières, telles que Glasgow et Greenock, n'en comptent que 7 ou 8 p. 100, dans quelques-uns de ceux dont l'agriculture forme, pour ainsi dire, la seule industrie, la proportion s'est élevée jusqu'à 16.7 p. 100.

Les mariages (et c'est la meilleure explication qu'on puisse donner de l'accroissement des naissances) augmentent régulièrement en Écosse depuis quelques années. Le total de 1865, qui représente 75 mariages par 10,000 âmes, est le plus considérable qui ait encore été enregistré. Il atteste, surtout en présence d'une réduction

notable de l'émigration, la prospérité comparative du pays, puisqu'un plus grand nombre d'individus ont pu trouver les moyens de subvenir non-seulement à leurs besoins personnels, mais encore à ceux d'une famille.

La santé publique est loin d'avoir été bonne, malgré une certaine amélioration dans les conditions climatériques ordinaires, une épidémie de fièvre typhoïde ayant exercé des ravages considérables dans quelques centres manufacturiers, à Greenock notamment. Il en est résulté que le chiffre de la mortalité, quoique inférieur à ceux des deux années précédentes, est encore supérieur à la moyenne ordinaire. Jusqu'en 1863, on comptait 213 décès par 10,000 âmes; on en a relevé 223 en 1865.

Il semblerait résulter du rapprochement des naissances et des décès que la population de l'Écosse a gagné 42,305 âmes dans le cours de l'année dernière. Il convient toutefois de déduire de ce total les individus qui sont allés s'établir en Angleterre ou sur le continent, ceux qui ont pris du service dans l'armée de terre ou de mer, et, enfin, les émigrants proprement dits. Le nombre de ces derniers est le seul dont il puisse être tenu compte avec quelque exactitude, grâce aux données fournies par les commissaires de l'émigration. D'après ces données, il serait de 13,277, ce qui réduirait à 29,028 âmes l'accroissement de la population de l'Écosse en 1865.

3. *Des théâtres et des cafés-concerts à Londres.* — La ville de Londres possède actuellement 23 théâtres autorisés contenant ensemble 38,000 places. Aucun nouveau théâtre n'a été construit depuis plus de vingt ans à Londres. Plusieurs ont été reconstruits, entre autres Covent-Garden et Surrey-Theatre. Outre ces 23 salles de spectacle, il existe dans la capitale des Trois-Royaumes une quantité de *music-halls*, cafés-concerts ou autres endroits dans lesquels on donne des concerts comme à Saint-James-Hall. Le total de ces établissements s'élève à 41; ils peuvent contenir 179,300 personnes. Il y a lutte et procès en ce moment entre les théâtres privilégiés et les *music-halls*; l'introduction des ballets dans les cafés-concerts en a été le sujet. Ces établissements, d'après les patentes qui les régissent, n'ont que le droit de faire chanter des morceaux détachés. Il leur est interdit de représenter des *ballets* et autres *récréations*. Les directeurs des cafés-concerts sont en instance auprès du gouvernement anglais pour obtenir l'entière liberté des théâtres.

(*Moniteur* du 22 juin 1866.)

4. *Accidents dans les mines de la Grande-Bretagne.* — En 1863, on a enregistré 907 décès par suite de ces accidents, soit 226 de moins qu'en 1862. 163 ont eu pour cause les explosions déterminées par le feu grisou; 407 des chutes dans les mines, 147 des accidents dans les puits, 134 des catastrophes souterraines de diverse nature et 56 des accidents survenus à la surface du sol.

On a également enregistré, en 1863, 91 décès par suite d'accidents à l'intérieur et autour des mines de fer de la Grande-Bretagne, soit 14 de moins qu'en 1862. 9 de ces décès peuvent être attribués à l'explosion du grisou, 39 à des chutes dans les mines, 27 à des accidents dans les puits, 9 à accidents divers survenus sous le sol, et 7 à d'autres survenus à l'extérieur. Dans la Galles du Sud, on a compté 1 décès pour 43,390 tonnes de charbon extraites, et cette proportion se maintient depuis 8 ans. En Écosse elle a été, dans la même période, de 6 décès pour 1,000,000 tonnes.

5. *Accidents mortels par les voitures à Londres en 1865.* — 232 personnes ont été tuées et 1,000 environ blessées plus ou moins grièvement.

(*Moniteur* du 12 janvier 1866.)

3e PARTIE. — DOCUMENTS COMMUNS A PLUSIEURS PAYS.

1. *Le réseau télégraphique au 1er janvier 1866.* — Les réductions opérées depuis le 1er janvier sur les taxes applicables aux télégrammes échangés entre les divers États de l'Europe, sont destinées à imprimer une nouvelle impulsion aux relations télégraphiques.

Il paraît donc intéressant d'indiquer d'une manière sommaire jusqu'où la télégraphie a étendu son domaine, et quelles sont les voies et communications qu'elle a établies entre l'Europe et les autres parties du monde.

En Europe, non-seulement chaque capitale, mais encore chacune des villes présentant de l'importance au point de vue politique, industriel et commercial, fait partie du réseau télégraphique. Il y a plus : ce moyen puissant de communication est tellement apprécié et pénètre chaque jour si profondément dans les mœurs, que partout des localités secondaires en réclament le bénéfice et ne reculent pas devant les dépenses nécessaires pour l'obtenir.

Au 1er janvier 1866, près de 7,000 bureaux télégraphiques étaient ouverts en Europe.

Deux lignes unissent l'Europe à l'Afrique.

L'une va de Marsala (Sicile) à Bizerte (Tunisie). Elle se relie par les lignes de la régence au réseau de l'Algérie.

L'autre va de Malte à Bengahi (Tripoli) et se prolonge jusqu'à Alexandrie (Égypte) par une section qui longe les côtes.

Cette seconde ligne était destinée à devenir un des éléments de la communication avec les Indes; mais la difficulté de conserver un câble sur les fonds de coraux du golfe Arabique a obligé de chercher un autre chemin. Son utilité est donc limitée aujourd'hui aux relations de l'Europe avec l'Égypte.

L'Égypte est encore reliée à l'Europe, ainsi qu'à l'Asie, par une ligne qui traverse la Syrie, en desservant Jérusalem, Alep, Tripoli, Beyrouth, franchit le Bosphore et se soude aux lignes de la Turquie d'Europe.

Les dépêches pour les Indes peuvent suivre deux itinéraires.

Le premier emprunte les lignes italiennes, le câble d'Otrante à Vallona, traverse la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie et aboutit à Bassora sur le golfe Persique. De là il va rejoindre la ligne des Indes à Kurrachée, par des câbles côtiers immergés dans les eaux du golfe Persique et du golfe d'Oman.

Le second itinéraire traverse la Russie, le Caucase, la Perse et aboutit également à Bassora.

Le réseau des Indes compte 161 stations; il en existe 4 dans l'île de Ceylan.

C'est encore la Russie qui est le chemin des dépêches télégraphiques adressées en Chine. Elles suivent ses lignes en Europe et, dans la Sibérie, jusqu'au point frontière de Kiachta. De là, elles sont portées à Pékin par la poste chinoise, qui met quinze jours pour faire le trajet.

L'Europe vient de se mettre de nouveau en communication télégraphique avec l'Amérique. La Russie travaille à en établir par la Sibérie et le détroit de Behring.

2. *Câbles sous-marins.* — Avant l'établissement du câble anglo-américain (dont nous ne connaissons pas encore exactement la longueur), les câbles sous-marins en Europe, Asie, Afrique et Australie étaient au nombre de 52, qui formaient ensemble une longueur de 5,625 milles anglais (9,052 kilomètres), dont le fil isolé avait un développement de 9,783 milles ou 15,740 kilomètres. Le plus long de ces câbles avait 1,550 toises anglaises (2,833 mètres), et le plus court 1 ¼ toise (2m,84).

Il se trouve 95 câbles sous-marins dans les États-Unis et dans les possessions anglaises du Nord de l'Amérique, formant une longueur en ligne droite de 68 milles et en câbles isolés de 133 milles. La ligne télégraphique de New-York à la côte occidentale d'Irlande, à travers la Colombie britannique, le nord de l'Asie et la Russie, sera longue de 20,479 milles (42,980 kilomètres) dont 18,740 milles (38,140 kilomètres) sont achevés. Il a, enfin, été décidé et résolu que cette ligne passerait d'Amérique en Asie, au sud du point de Norton-Sound, sur le côté américain de l'île Saint-Laurence, d'où elle atteindra le cap Thadeus, du continent asiatique. Pour cela faire, on emploiera deux câbles sous-marins, l'un de 835 milles, l'autre de 250. Le cap Thadeus est à 1,700 milles de l'embouchure de l'Amour.

3. *Tarifs uniformes adoptés par la conférence télégraphique internationale.* — Ces tarifs sont en pleine vigueur depuis le 1er janvier 1866.

Les taxes de la dépêche de vingt mots échangée entre la France et les États de l'Europe sont les suivantes :

Bade (grand-duché de), Bavière, Belgique, Hohenzollern (principauté de), Luxembourg (grand-duché), Suisse, Wurtemberg, Prusse, bureaux situés à l'ouest du Weser et de la Werra	3f »c
Espagne, Italie, Pays-Bas, Prusse, bureaux situés à l'est du Weser et de la Werra	4f »
États de l'Église, Portugal	5 »
Autriche, Hanovre (ancien royaume de), Mecklembourg (grand-duché de), Saxe (royaume de)	6 »
Danemark	8 »
Suède	8 50
Grèce, Turquie d'Europe	10 »
Norwége, Russie d'Europe	10 50

Pour apprécier toute l'étendue des réductions opérées, il suffit de se rappeler que, sous le régime des conventions de Berne et de Bruxelles, la dépêche de vingt mots coûtait, entre :

Paris et Vienne	12f »c
— Copenhague	14 50
— Stockholm	19 »
— Constantine, Athènes	21 »
— Saint-Pétersbourg	22 50

Le gérant, O. Berger-Levrault.